

- Les négociations sur l'accès aux marchés ont progressé grâce à la présentation, en février 2003, des offres initiales de la plupart des pays dans les domaines des services, de l'investissement et des marchés publics.
- Les ministres ont convenu de respecter l'échéance fixée pour la conclusion des négociations.
- Le mandat du Programme de coopération hémisphérique porte ses fruits. Par exemple, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a accordé une subvention de 7 millions de dollars à la Banque interaméricaine de développement et à l'Organisation des États américains. Grâce à ce programme, les petites économies pourront bénéficier de l'aide technique et du renforcement des capacités en matière de commerce qui leur permettront de participer à la ZLEA.
- La transparence et la participation de la société civile se sont accrues : la qualité des renseignements mis à la disposition du public ainsi que la fréquence de diffusion de ceux-ci se sont améliorées. On note également une meilleure interaction avec la société civile grâce à des réunions thématiques spéciales.
- Les ministres ont reconnu les liens qui existent entre le processus du Sommet des Amériques et la ZLEA, surtout en ce qui a trait au travail, à l'environnement et à la diversité culturelle.

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004

- Élaborer et mettre en œuvre un cadre de négociation, comme demandé par les ministres, qui permettra de faire progresser les travaux sur l'avant-projet de l'accord de la ZLEA et les négociations sur l'accès aux marchés des produits, des services, de l'investissement et des marchés publics.
- Viser la conclusion d'un accord complet de bonne qualité.
- Parvenir à une entente avec les autres pays afin de trouver un processus permettant de conclure des accords parallèles en matière de travail et d'environnement dans le contexte de la ZLEA.
- Poursuivre la mise en place de mesures visant à accroître la transparence et à favoriser la participation de la société civile dans le processus de création de la ZLEA, incluant des mesures de nature institutionnelle.

- Solliciter la collaboration entre les partenaires de la ZLEA afin que cet accord fasse expressément mention de la Charte démocratique interaméricaine de l'Organisation des États américains (OEA).

Mercosur

APERÇU

Par le Traité d'Asunción, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont créé, en 1991, le marché commun du Cône Sud (Mercosur). Une fois entièrement mis en œuvre d'ici 2006, le Mercosur permettra la libre circulation des produits, des services, du capital et de la main-d'œuvre. Il prévoit la mise en place d'un tarif extérieur commun et l'harmonisation des politiques macro-économiques et sectorielles. En 2003, cette union douanière, qui compte 215 millions de consommateurs (contre 400 millions pour l'ALENA), a été, après le Mexique, le deuxième marché d'exportation en importance du Canada en Amérique du Sud. Des tarifs extérieurs communs partiellement harmonisés ont été mis en place en 1995. Environ 90 % de l'ensemble des échanges entre les membres se font en franchise de droits, à part quelques exceptions qui seront éliminées d'ici 2006.

En dépit des difficultés internes du Mercosur auxquelles les médias ont largement fait écho, le Brésil et l'Argentine estiment que les progrès politiques et économiques accomplis jusqu'à présent par leur bloc commercial sont importants. Les présidents brésilien et argentin, récemment élus, ont d'ailleurs réaffirmé leur engagement à renforcer le Mercosur. Toutefois, l'intégration économique complète de ce marché se heurte à plusieurs obstacles, notamment la reprise économique de l'Argentine, et le Mercosur souffre de difficultés persistantes à se restructurer pour devenir un mécanisme apte à prendre des engagements et à les honorer en tant que bloc commercial. L'Uruguay s'inquiète du fait que le bloc n'ait respecté qu'en partie ses engagements en matière de libre-échange et qu'il n'a réduit qu'une partie de ses obstacles au commerce. Néanmoins, l'amélioration de l'évaluation du risque-pays et la stabilité du taux de change du Brésil en 2003 pourraient favoriser la stabilité du bloc et lui permettre de bien se positionner dans les processus de